



*Les cotes et superficies sont données sous réserve des impératifs techniques de construction et des tolérances d'exécution. Les retombées des poutres, solites et canalisations ne sont pas systématiquement figurées. L'épaisseur des isolants sera déterminée par l'étude technique d'exécution et, de ce fait, les indications portées sur les plans sont approximatives.*